

PROGRAMME DE FORMATION

Groupe d'agriculture durable Pic St Loup

OBJECTIFS :	Pratiquer une agriculture durable.
PRE-REQUIS :	
PUBLIC :	Exploitants agricoles - conjoints collaborateurs - aides familiaux - cotisants de solidarité
LIEU :	Cave coop VALFLAUNES et terrain PIC ST LOUP
DATES :	14/04 - 06/05 - 21/05 - 04/06 - 18/06 - 02/07 - 14/12/2015
RESPONSABLE STAGE :	Jean René CAMBOURNAC ☎ 06.18.36.81.74
INTERVENANT :	Jean René CAMBOURNAC, conseiller viticole Chambre d'agriculture de l'Herault.
MOYENS PEDAGOGIQUES :	Exposé participatif - Tournée des parcelles - Observation - supports pédagogiques.
DUREE :	18 heures
COUT :	450 € (pris en charge par votre fonds de formation, le FSE et la Chambre d'Agriculture de l'Hérault pour les ressortissants VIVEA) Autre public, nous consulter.
ATTESTATION :	Une attestation de stage sera remise aux participants à l'issue de la formation.

1ère JOURNEE – DUREE : 3 H en salle et terrain

09h00 – 12h00 : Intervenant : Jean René CAMBOURNAC, conseiller viticole CA34

Tour de table : présentation des stagiaires, de leurs attentes par rapport à la formation.

Le raisonnement de la protection de l'oïdium :

- ✓ Observation et reconnaissance de la maladie.
- ✓ Les méthodes alternatives.
- ✓ Les règles de décision et stratégie.

Le raisonnement de la protection des maladies et des parasites de la vigne :

- ✓ Observation et reconnaissance de la maladie.
- ✓ Les méthodes alternatives.
- ✓ Les règles de décision et stratégie.

2ème JOURNEE – DUREE : 2 H 30- Terrain

10h00 – 12h30 : Intervenant : Jean René CAMBOURNAC, conseiller viticole CA34

Le raisonnement de la protection du mildiou (foyer primaire):

- ✓ Observation et reconnaissance de la maladie.
- ✓ Les méthodes alternatives.
- ✓ Les règles de décision et stratégie.

Le raisonnement de la protection des maladies et des parasites de la vigne :

- ✓ Observation et reconnaissance de la maladie.
- ✓ Les méthodes alternatives.
- ✓ Les règles de décision et stratégie.

3ème JOURNEE – DUREE : 2 H 30 - Terrain

10h00 – 12h30 : Intervenant : Jean René CAMBOURNAC, conseiller viticole CA34

Le raisonnement de la protection du mildiou (foyers primaires et repiquage):

- ✓ Observation et reconnaissance de la maladie.
- ✓ Les méthodes alternatives.
- ✓ Les règles de décision et stratégie.

Le raisonnement de la protection des maladies et des parasites de la vigne :

- ✓ Observation et reconnaissance de la maladie.
- ✓ Les méthodes alternatives.
- ✓ Les règles de décision et stratégie.

4ème JOURNEE – DUREE : 2 H 30 - Terrain

10h00 – 12h30 : Intervenant : Jean René CAMBOURNAC, conseiller viticole CA34

Le raisonnement vers un aménagement de la lutte contre la flavescence dorée :

- ✓ Observation et reconnaissance de la maladie.
- ✓ Les méthodes alternatives.
- ✓ Les règles de décision et stratégie.

Le raisonnement de la protection des maladies et des parasites de la vigne :

- ✓ Observation et reconnaissance de la maladie.
- ✓ Les méthodes alternatives.
- ✓ Les règles de décision et stratégie.

5ème JOURNEE – DUREE : 2 H 30 - Terrain

10h00 – 12h30 : Intervenant : Jean René CAMBOURNAC, conseiller viticole CA34

Le raisonnement de la protection contre les tordeuses de la grappe (2ème génération):

- ✓ Observation et reconnaissance de la maladie.
- ✓ Les méthodes alternatives.
- ✓ Les règles de décision et stratégie.

Le raisonnement de la protection des maladies et des parasites de la vigne :

- ✓ Observation et reconnaissance de la maladie.
- ✓ Les méthodes alternatives.
- ✓ Les règles de décision et stratégie.

6ème JOURNEE – DUREE : 2 H 30 - Terrain

10h00 – 12h30 : Intervenant : Jean René CAMBOURNAC, conseiller viticole CA34

Le raisonnement de la protection contre les maladies du bois :

- ✓ Observation et reconnaissance de la maladie.
- ✓ Les méthodes alternatives.
- ✓ Les règles de décision et stratégie.

7ème JOURNEE – DUREE : 2 H 30 - Salle

09h00 – 11h30 : Intervenant : Jean René CAMBOURNAC, conseiller viticole CA34

Apprécier la qualité des interventions faites durant la campagne :

- ✓ Etablissement d'un bilan phytosanitaire de la campagne.
 - ✓ Calcul des IFT (Indice de Fréquence des Traitements).
 - ✓ Evaluation de la marge de progrès dans l'utilisation des produits phytosanitaires.
- Bilan de la formation.

BULLETIN D'INSCRIPTION

à renvoyer à Jennifer STADLER-LEBLOND - Chambre d'Agriculture de l'Hérault
Maison des Agriculteurs A – Mas de Saporta CS 10010 - 34875 LATTES Cedex
Tél. : 04 67 20. 88.59 - Fax : 04.67.20.88.95 – leblond@herault.chambagri.fr

Mme, M. _____ Tél _____

Adresse : _____

Code Postal _____ Ville _____

Date et lieu de naissance _____

Adresse mail : _____

Production principale : _____

Numéro SIRET : _____

Participera à la formation :

« Groupe agriculture durable Pic St Loup »

Ressortissants VIVEA :

Exploitant Conjoint collaborateur Aide familial :
En cours d'installation (PPP) : Cotisant solidaire

Salariés :

Salarié FAFSEA Salarié OPCALIM Autre fonds (à préciser)

prise en charge de la formation :

- **Pour les exploitants, conjoints collaborateurs, aides familiaux et cotisants solidaires qui cotisent au fonds de formation VIVEA auprès de la MSA:**
 - La formation sera prise en charge par VIVEA sous réserve d'être à jour de vos cotisations
- **Pour les personnes en cours d'installation :**
 - Une attestation de votre Point Info installation devra être fournie à l'inscription
- **Pour les cotisants solidaires qui ne cotisent pas pour le fonds de formation VIVEA:**
 - le coût de la formation restera à votre charge

✓ **Pour les salariés :**

- **Un chèque du montant de la formation établi à l'ordre de l'Agent Comptable de la Chambre d'Agriculture 34**

- Salariés FAFSEA : contacter Christian Chapsal 04 99 52 21 21
- Salariés OPCALIM : contacter 04 42 20 93 52



Fait à _____ le _____

Signature